

Politique de confidentialité des laboratoires

Toutes les informations relatives aux patients sont confidentielles, les laboratoires s'engagent à respecter la loi fédérale sur la protection des données (LPD).

Les renseignements collectés et enregistrés, concernant nos patients et autres utilisateurs, le sont uniquement à des fins d'identification univoque, de facturation efficace et d'interprétation pertinente des résultats d'examen de biologie médicale.

Pour maîtriser notre système informatique, nous nous assurons : de valider les logiciels utilisés – d'effectuer la sauvegarde des données – d'effectuer des maintenances sur le matériel/logiciel -de définir des droits spécifiques d'accès aux données en fonction des responsabilités définies.

Les accès à nos locaux techniques, aux informations sauvegardées informatiquement ou archivées sous format papier sont sécurisés, et sont limités aux seules personnes autorisées, tenues au respect de la confidentialité.

Tous les documents à caractère confidentiel et notamment les documents contenant des informations nominatives concernant un patient suivent une filière d'élimination dédiée assurant la confidentialité.

Toute l'activité du laboratoire ainsi que l'ensemble du personnel est tenu au secret professionnel.

La politique de confidentialité du laboratoire couvre l'ensemble de ses activités, de l'accueil des patients au rendu des résultats. Le personnel du laboratoire est tenu de respecter le secret professionnel et de protéger la confidentialité des renseignements concernant le patient. Cet engagement est formalisé contractuellement à l'embauche.

Transmission des résultats de laboratoire

De manière générale, le laboratoire ne communique aucun résultat de laboratoire par orale directement au patient mais l'oriente vers son médecin.

Les résultats du patient peuvent lui être envoyés par courrier sur simple demande auprès de son médecin lors du prélèvement.

En cas de besoin, un résultat papier pourra être émis pour le patient qui en fera la demande directe au laboratoire, sous présentation d'un document d'identité.